



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

TAGGART MILLER ACCORDE SON AVAL AU PROJET DE LOI PROVINCIAL VISANT À AMÉLIORER LES TAUX DE RECYCLAGE ET DE RÉACHEMINEMENT DES DÉCHETS

Ottawa, le 11 juin 2013 – Promoteur du Centre de récupération des ressources de la région de la capitale (CRRRC) proposé, Taggart Miller Environmental Services (Taggart Miller) commentait aujourd’hui que la nouvelle *Loi sur la réduction des déchets* et la stratégie de réduction des déchets annoncées par le ministre Bradley le 6 juin sont précisément ce qu’il faut pour améliorer le recyclage de déchets industriels et commerciaux et la diminution des déchets dans l’Est de l’Ontario et la province.

Si le CRRRC est approuvé, il assurerait les installations permettant de récupérer les ressources et de réacheminer les matériaux qui proviennent des secteurs industriel, commercial et institutionnel (ICI) et des secteurs de la construction et de la démolition (CD) à Ottawa et dans l’Est de l’Ontario, lesquels seraient autrement destinés à être éliminés; on y disposerait aussi d’une capacité d’enfouissement des matériaux qui ne peuvent pas être réacheminés. Les dernières projections quant aux taux de réacheminement du CRRRC s’établissent, selon les estimations, à entre 43 % et 57 %.

À l’heure actuelle, selon la nouvelle politique découlant de la Stratégie de réduction des déchets du ministère de l’Environnement, le taux de réacheminement des déchets générés par les secteurs industriel, commercial et institutionnel (ICI) et les secteurs de la construction et de la démolition (CD) en Ontario s’élève à 13 %. Le ministre Bradley propose entre autres de lancer le réacheminement des déchets provenant du secteur ICI en désignant les déchets qui doivent être réacheminés.

« Le concept sur lequel repose le CRRRC a toujours été d’accroître les taux de réacheminement des déchets ICI et CD de l’Est de l’Ontario. Le projet de loi provincial annoncé la semaine dernière par l’honorable Jim Bradley est une mesure très positive vers l’amélioration globale des taux de réacheminement en Ontario, explique Hubert Bourque, directeur de projet chez Taggart Miller. L’installation que nous proposons s’inscrit parfaitement dans le cadre des objectifs de la Ville d’Ottawa et de la Province de l’Ontario quant au réacheminement des déchets et à la diminution des déchets ICI et CD. »

Le *Taggart Group of Companies* est une entreprise familiale œuvrant dans le secteur de la construction et du développement des propriétés. Miller Waste Systems Inc. est un fournisseur de longue date de services de réacheminement et de recyclage des déchets auprès des secteurs privé et public de l’Ontario, du Manitoba et des Maritimes.

-30-

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Hubert Bourque, directeur de projet
Taggart Miller 613-454-5580
www.crrrc.ca

Demandes des médias : Howard Williamson 613-590-7880